PROGRAMME DE FORMATION

BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME OPTION COURS COLLECTIFS

###  Titre de la formation et références

##### BPJEPS AF Option « Cours Collectifs » :

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l’Education Populaire et du Sport Spécialité « Educateur Sportif » - Mention « Activités de la Forme » Option « Cours collectifs »

##### Diplôme enregistré au RCNP :

***Code RNCP :*** 28573

Code certif info BPJEPS ES AF CC : 90831

***Niveau :*** IV (selon la nomenclature de 1969) – 4 (nomenclature Europe)

***Code NSF :*** 335 – Animation sportive, culturelle et de loisirs

***Formacode :*** 15436 – Education sportive / 15454 - Activité physique et sportive

***Code de la fiche ROME la plus proche*** : G1204 - Education en activités sportives

***Textes de référence :*** Arrêté du 5 septembre 2016 portant création de la mention « activités de la Forme » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif »

###  Public visé

Profil : Homme ou femme, sportif, pratiquant les activités de la form et souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d’activités.

L’expérience pratique des activités de la forme est appréciée et nécessaire. Le projet de formation doit s’inscrire dans un projet professionnel axé sur l’utilisation et développement des activités de la forme.

###  Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d’accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d’exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d’aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA (ex DRJSCS PACA).

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l’éducateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d’informations, contactez notre référent Handicap :

**André GLAISE : 04 96 11 56 44 - 06 08 31 30 52,** **fede@fncfasat.org** **,** **andreglaise@gmail.com**

**Prérequis**

Il s’agit des Exigences Préalables à l’entrée en formation définies dans l’annexe IV de l’arrêté du 5 septembre 2016 portant création de la mention « activités de la Forme » du BPJEPS spécialité

« éducateur sportif » :

* Etre déclaré apte à la pratique et à l’enseignement des activités de la forme (cours collectifs et/ou haltérophilie, musculation)
* Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) ou équivalent (AFPS, etc.)
* Satisfaire aux Tests d’Exigences Préalables (TEP) :

Les TEP ont pour objectifs de vérifier la capacité du candidat à suivre un cursus de formation et d'évaluer son niveau de pratique. Ils se composent de **deux épreuves**:

**Un test d'endurance** : **Le Luc Léger** :course d’aller-retour sur une distance de 20m

Pour les hommes palier 9 réalisé (palier 10 annoncé), et pour les femmes palier 7 réalisé (palier 8 annoncé)

**Une épreuve de SUIVI DE COURS COLLECTIF** de 60 minutes :

- 10 minutes d'échauffement collectif

- 20 minutes de STEP

- 20 minutes de renforcement musculaire

- 10 minutes de retour au calme

Ces TEP **BPJEPS Activités de la Forme** sont Nationaux et valables plusieurs années

**Conditions d’accès et délais**

* Rendre le dossier d’inscription dument rempli dans les délais imposés,
* Satisfaire aux tests propres à l’organisme de formation, (**Epreuve 1:** écrit -1 heure : réflexion à partir d’un sujet général sur le secteur des métiers de la Forme ; **Epreuves 2 :** oral-30 minutes : entretien de motivation),
* Disposer d’un financement.

**Equivalences**

Les dispenses et équivalences sont définies dans l’annexe VI « Dispenses et équivalences » de l’arrêté du 5 septembre 2016 portant création de la mention « activités de la Forme » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » et sont mises à jour régulièrement par le ministère.

* Les personnes titulaires d'un BPJEPS mention D, valident par équivalence les TEP, les UC 1, 2 et 3.
* Les personnes titulaires d'un BP JEPS, valident par équivalence les UC 1 et 2,
* Les personnes titulaires d'un CQP ALS AGEE, valident par équivalence les exigences préalables à l'entrée en

 formation et l'UC 1.

Pour plus d’informations, contactez-nous.

**Objectifs de la formation :**

##### 1/ Compétences attendues à l’issue de la formation :

Le titulaire du BPJEPS AF met en œuvre, en autonomie et en sécurité dans le domaine des activités de la forme, les compétences suivantes :

##### Compétences communes à la mention « activités de la forme » :

* UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ;
* UC2 : Mettre en œuvre un projet d’animation s’inscrivant dans le projet de la structure ;

##### Compétence transversale à la mention Activités de la Forme

* UC3 : Conduire une séance, un cycle d’animation ou d’apprentissage dans le champ des activités de la forme.

##### Une compétence spécifique à l’option Cours Collectifs (A)

* UC4A : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d’apprentissage dans l’option « Cours Collectifs ».

##### 2/ Suites de parcours et les débouchés :

Les activités s’exercent auprès de tout type de public et dans le cadre de structures diverses qui relèvent du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (structures commerciale ou associations,…), ainsi que du statut de travailleur indépendant : salles de remise en forme, structures touristiques, centres médicaux / paramédicaux, associations sportives, collectivités, comités d’entreprise, à domicile chez ses clients (ou dans des lieux publics). L’éducateur sportif peut aussi intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire.

###  Contenus de la formation :

En centre de formation, les contenus sont transversaux aux différentes unités capitalisables requises pour l’obtention du diplôme et concernent :

* + L’apprentissage par les stagiaires de la dimension éducative et citoyenne de la profession
	+ La communication interpersonnelle et d’entreprise
	+ La connaissance des différents publics (aspects physiologiques, sociologiques, publics handicapés)
	+ La gestion de projet d’animation : Apprendre à s’informer sur les grands évènements du monde contemporain,
	+ L’informatique : Découvrir l’usage des technologies de l’information et de la communication,
	+ Les réglementations : Mieux connaître et apprendre à mettre en application les principes du développement durable, de la responsabilité sociale et de la citoyenneté,
	+ Les renseignements des supports d’activités (pédagogie),
	+ Les techniques des supports d’activités,
	+ L’animation en environnement dans les AF : Le développement de capacités « citoyennes », de participations à la vie sociale.

### Le détail des contenus pédagogiques de la formation est le suivant :

* **La communication interpersonnelle et d'entreprise :**
* Principes de la communication (être à l’écoute des publics-repérer les éventuels problèmes (ex : dopage)
	+ Principes de la communication
	+ Modes de communication (interne-externe)
	+ Théories et schémas de la communication
	+ Conduites de réunions
	+ Dynamiques des groupes Communication d'un évènement
	+ Réalisation et production d'écrits techniques, pédagogiques ou administratifs
* **La dimension éducative et citoyenne de la profession :**
* Évolution des pratiques physiques et transformation de la société
* Connaissance des principes de la laïcité-Prise en compte des diversités
* Connaissance des différentspublics (âges, sexe, caractéristiquessociales et culturelles)
* Le développement durable- La transition écologique
* **La connaissance des publics (aspects physiologiques, psychologiques sociologique) :**
	+ Évolution des pratiques physiques et transformation de la société
	+ Connaissance des différents publics (âges, sexe, caractéristiques sociales et culturelles) Motricité et développement physique à tous les âges de la vie
	+ Connaissances théoriques en anatomie physiologie et biomécaniques Analyse du geste

(Compréhension des altérations, prévention, correction )

* + Biologie des différentes qualités physiologiques (force, vitesse, puissance, endurance, souplesse, coordination, équilibre )
	+ Adaptation à l’effort (grandes fonctions), récupération
	+ Bioénergétique et diététique (la fatigue, le stress, l'hygiène )
* **La gestion de projet d'animation et l'animation en environnement dans les AF**
	+ Les techniques de l'animation
	+ Environnement social des AF
	+ Les enjeux culturels et sociaux
	+ Partenariat d'animation : situer et comprendre les fonctions de l'animateur dans les AF
	+ Identifier les niveaux d'implications des partenaires
	+ Organiser des actions d'animation en partenariat
	+ Les techniques commerciales
* **L'informatique**
	+ Traitement de texte
	+ Recherche sur internet
	+ Communication par e-mail
* **La réglementation dans les AF**
	+ Les différentes formes juridiques d'exploitation (associations, sociétés commerciales,etc.)
	+ Le contrat de travail
	+ Responsabilités et assurances
	+ Les obligations
	+ Les techniques de recherche d'emploi
* **Les enseignements des différents supports d'activités**
	+ Les démarches d'apprentissage
	+ Bases fondamentales de la pédagogie pratique
	+ Concevoir une séance (analyse du thème, structure de la séance, différentes formes de travail, d'évolution, différentes techniques d'enseignement)
	+ Conduire une séance (rôle et comportement de l'éducateur, communication verbale et non verbale, utilisation de la voix, différents types de correction)
	+ Evaluer une séance (adaptation aux différents publics, maîtrise de la pédagogie spécifique aux différents supports d'activités
	+ Les techniques des supports d'activités
	+ Les différentes méthodes d’entraînements
	+ Les différentes méthodes de pédagogie
* **Les techniques**
	+ Connaissance et maîtrise des différentes méthodes et techniques existantes et nouvelles méthodes et techniques.

Nous pensons que tous les contenus peuvent avoir à un moment une application transversale pour chacune des UC, requise pour l’obtention du diplôme.

###  Moyens et méthodes pédagogiques :

La formation se réalise **en alternance avec des temps en centre de formation, 12 heures par semaine, et des temps en entreprise, 23 heures par semaine,** dans l’objectif d’acquérir des compétences d’animation et de gestion des activités de la forme (AF).

Nous avons fait le choix de l'alternance sur une semaine de 35 heures, pour que tout au long du processus de formation, le stagiaire puisse mettre en pratique ses acquis fondamentaux, pédagogiques et techniques sur le terrain, et grâce à la relation permanente entre les 2, acquérir de réelles compétences et être employable immédiatement à la sortie de la formation.

Celles-ci sont structurées de manière à développer des capacités transversales, en fonction de compétences et d'objectifs à atteindre. Ces niveaux sont régulièrement évalués afin d'entériner ou non la fiabilité et la validité des démarches pédagogiques employées ainsi que l'adéquation aux attentes individualisées des stagiaires et à leur parcours de formation.

Les séquences de formation s’organisent tantôt sous forme d’exposés, de travaux pratiques, de mises en situation professionnelles, ou encore d’analyse de pratique professionnelle.

En outre, tout au long de la formation le stagiaire intègre une structure d’alternance dans laquelle il est mis en situation professionnelle régulièrement. Nous mettons à disposition une liste de structures partenaires sur demande.

**En ce qui concerne les cours en pratique**, un partenariat a été mis en place avec un club de forme à la pointe, de 6 000 m2 situé juste en face des locaux de l'APFA, 265 avenue de Mazargues : le Set Fitness, pour accueillir les stagiaires dans un espace tout à fait adapté pour la partie pratique, et surtout en lien avec du matériel performant et d'actualité.

Le Set Fitness met à disposition 3 salles de cours collectifs équipées de parquet, miroirs et sonorisation, plus une salle de bike.

Deux espaces dédiés aux appareils de musculation, comprenant tous les postes indispensables, deux espaces cardio-training, un espace dédié au Crossfit et un au TRX.

Les technologies des appareils évoluant très rapidement, cela permet aux élèves d’apprendre dans une salle équipée de matériels de musculation et de cardio-training issus des dernières technologies du Wellness, performant et high-tech.

Les locaux sont en parfaite adéquation avec l’action de formation du BPJEPS A.F Option Haltérophilie/Musculation et Cours Collectifs, tant au niveau localisation, accès facile avec les transports en commun et parkings privés sécurisés et gratuits pour les véhicules, qu’au niveau de la capacité et des types de salles et de matériels mis à disposition.

Ainsi, les élèves peuvent acquérir leurs compétences dans des conditions optimums et « in situ ». Ils sont donc sur le terrain, dans les phases pratiques de la formation en centre.

Ceci permet d’autre part :

* aux apprenants de n'avoir aucun déplacement supplémentaire entre la formation théorique et pratique (économie de temps, d'énergie, d'argent) et de pouvoir bénéficier de l'immense parking gratuit des Saints-Anges, et aussi des 2 parkings gratuits du Set Fitness.
* et aux membres de l'équipe pédagogique d'être en lien direct permanent.

Infrastructures, moyens matériels mis en œuvre et équipements mobilisés

L'A.P.F.A. met à disposition des élèves pour la formation au BP JEPS AF :

* + 1 salle de cours théoriques d’une capacité de 30 places, équipées de tableaux blancs et de vidéoprojecteur,
	+ 1 espace d'accueil et de secrétariat est ouvert aux élèves du lundi au vendredi, avec une personne ressource permanente (réception, secrétariat, reprographie, mise à disposition de documents et prêts de livres),
	+ 1 espace détente, dédié à la restauration des élèves, avec cafetière, bouilloire, réfrigérateur, four micro-ondes, bien entendu attenant à un point d’eau
	+ En ce qui concerne l'informatique, la formation s'effectue en demi groupes sur des logiciels bureautiques (Word, Excel), des logiciels de gestion de clientèle et des logiciels d'aides à l'entraînement (Propulse Fo= et Propulse Plan). 1 ordinateur disponible pour chaque candidat.
	+ Au sein des salles de cours se situent des bibliothèques (centre documentaire) Les candidats peuvent consulter les documents sur place ou les emporter en le signalant formellement au secrétariat.
	+ Un espace dédié aux formateurs, permet de recevoir chaque candidat à part sur RDV et de faire de l’individualisation quand cela est nécessaire.
	+ Le bureau de la directrice est situé à côté de cet espace et du secrétariat, ceci permet un travail en complète coordination.

###  Qualité des intervenants

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom et Prénom | Intitulé diplôme | Durée de l'expérience professionnelle dans la formation | Discipline(s) enseignée(s) ou Domaine(s) d'intervention | Volume horaire |
| FOUCQUETEAULaurence | Maîtrise en management du sport psychomotricienneB.E.A.C.P.C.Maître praticien P.N.L. Maître praticien Sophrologie. Maître praticien HypnoseCoach certifié RNCP1 Formateur certifié | Intervenante pour la DDJS 13 pendant plus de 10 ansJury d’examen depuis plus de 25 ans- directrice et formatrice à l’APFA depuis 1995 | Coordonnateur de la formationRéférente entreprise pour les candidats allégés. (visites et suivis)Réglementation Valeurs citoyennes | CDI –21 heures d’interventionen face à face. |
| BONNETFrédéric | BEMF B.E.A.C.P.C | Intervenant pour le CREPS de Reims pendant 3 ans et formateur à l’APFA depuis 2006Intervenant en BPAPT pour le Greta | Haltérophilieanalyse anatomique, physiologique et biomécanique du mouvement Référent entreprise pour 5 candidats. (visites et suivi) | Autoentrepreneur276 heures d’interventionen face à face |
| URANIE Jean Alain | BEMFDiplôme fédéral de juge arbitre régional de culturismePréparateur physique de sportifs de haut niveau CREPS Montpellier (Bruno Parieti)DU préparation physique Gilles Cometti | Préparateur physique de sportifs de haut niveauExpérience de formateur depuis 2009 (Pilates, coaching, préparation physique) | Connaissances générales et appliquées relatives aux différents publicsHaltérophilie Techniques stretching PilatesRéférent entreprise pour 5candidats. (visites et suivi) | Autoentrepreneur196 heures d’interventionen face à face |
| CONESA Serge | BEMFFormation de préparateur physique au CREPS de Montpellier | Formateur DEJEPS, BPJEPS depuis 2013Préparateur physique à l’Olympique deMarseille Division 1 de 2005 à 2013 | Anatomie, physiologie, biomécaniqueMéthodes technico commerciales Référent entreprise pour 5 candidats.. (visites et suivi) | Autoentrepreneur210 heures d’interventionen face à face |
| NICOLASMélanie | BEMF | Formatrice depuis 2010 à l’APFA etEducatrice sportive au SET FITNESS | Toutes techniques de Cours Collectifs | Autoentrepreneur120 heures d’interventionen face à face |
| MARTINEZFlorent | BP JEPS AGFFcompétiteur aérobic Presenter International | Formateur dans divers centres de formation depuis 3 ans | Toutes techniques de pédagogie en cours collectifs adaptées aux différents publicsRéférent entreprise pour 5 candidats. (visites et suivi) | Autoentrepreneur190 heures d’interventionen face à face |
| ADDA Mathieu | BP JEPS AGFF Mention Forme et ForceCertification Level 1 trainer crossfit ; haltérophilie ; certifications internationals TRX level 1&2, VIPR, DISQ ;Certifications Planet Fitness personal trainer, boxing | Formateur à l’APFA depuis 2017 | Techniques haltérophilie et crossfit Pratique Cours Collectifs | Autoentrepreneur100 heures d’interventionen face à face |
| GUINDEStéphane | Maîtrise en management du sport, BE sport adapté | Expérience de formateur depuis 2006 Directeur de DEFI SPORT | Référent handicapconnaissance du public handicapé | Bénévole12 heures d’interventionen face à face |
| BONNETSandrine | Licence Sciences et Vie de la Terre BP JEPS AGFF Mention force | Educatrice à DÉFI SPORT depuis 2014 | Référente développement durableRespect de l’environnementInformatique | Autoentrepreneur84 heures d’interventionen face à face |
| VIETTI Patrick | BEMF | Dirigeant de club pendant 15 ans | Suivi de projets professionnels | 34 heures d’interventionen face à face |

 **Durée de la formation et modalités d’organisation**

**LIEU DE FORMATION**

* **Identification de l’organisme** :

Association des Professionnels de la Forme et de l'Animation (APFA) Association loi 1901- Création : 27 octobre 1995)

* **Coordonnées lieu de formation** :

Espace Saints Anges – 272 Avenue de Mazargues – 13008 Marseille Tél : 04 91 81 36 10

**INTERLOCUTEURS**

* **Directrice de l’organisme et coordonnatrice de la formation** :

Laurence FOUCQUETEAU - laurence.foucqueteau@wanadoo.fr – 06.12.92.00.31

* **Assistante de direction en charge du service administratif et du suivi des candidats** :

Zakia Boinaheri – apfa.paca@gmail.com - 06.17.66.21.25

* **Chargée de mission du CFA FNCFASAT, suivi administratif et gestion du contrat d’apprentissage :**

Valérie LEBLANC – v.leblanc@futurosud.org - 06.08.68.69.80

**LA SESSION**

**Dates de la session : du 18 décembre 2023 au 16 décembre 2024**

**Nombre d’heures en centre : 642 heures**

**Nombre d’heures en entreprise : 1114 heures**

**Dossier d’inscription à rendre avant le 31 octobre 2023**

**Tests de sélection les 27 et 28 novembre 2023**

 **Taux de réussite**

Taux de réussite aux examens de la session précédente (2021-2022) : 100%

Taux d’insertion professionnelle à 12 mois : 95%

### Evaluation et certification de la formation

**EVALUATION**

* Un responsable de formation est désigné pour l’action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine (ex. cours collectifs, musculation …). Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
* Un référent est également en charge du suivi de l’alternance.
* Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
* Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.
* Mesure de l’insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du Ministère des Sports et du label qualité.
* Un questionnaire de satisfaction est remis au stagiaire en fin de formation.

**CERTIFICATION**

Pour chaque certification, le centre de formation remet une convocation nominative et individuelle au candidat indiquant :

* + L’obligation de présenter au jury une pièce d’identité en cours de validité
	+ Le lieu et l’heure de sa convocation
	+ les modalités et déroulement de l’épreuve.

Un temps de certification anticipée est prévu environ 4 mois après le démarrage de la formation pour des candidats ayant un allègement de formation, après le positionnement.

Ceci concerne d’une part, des personnes qui ont déjà suivi un cycle entier de formation en alternance et en entreprise et à qui il reste quelques UC à valider, d’autre part, des personnes ayant déjà des compétences en pratique et bénéficiant de gros allègements de formation après le positionnement.